

De: GUTIERREZ Catherine  
À: afdmsm@laposte.net  
Date: 23/07/2007 16:24  
Objet: Votre demande de renseignements.

Monsieur,

Je fais suite à votre demande du 26 juin dernier, reçu à la Mission Economique le 11 juillet 2007. Selon les informations obtenues auprès des professionnels du secteur, tout patient peut demander la confection d'une prothèse dentaire auprès d'un technicien prothésiste avec l'ordonnance d'un dentiste. Ce technicien est habilité à prendre les empreintes et à effectuer les mesures sur le patient.

A toutes fins utiles, je vous transmets les coordonnées de l'association des prothésistes dentaires du Portugal :

**Associação dos Industriais de Prótese**

**Lisboa - São Jorge de Arroios**

R Pascoal Melo 83, 1º-E

1000-232 LISBOA

- 213 553 580

Bien cordialement,

Catherine GUTIERREZ

Secrétaire

Ambassade de France au Portugal

Mission Economique

Av. Pasteur, 4010

1050-001 LISBOA

Tel: 213 553 580

Fax: 213 553 580

E-mail: afdmsm@laposte.net